

FORMATION COMMISSION DROITS DE LA NATURE

REPRESENTER LA NATURE EN ENTREPRISE

Frantz Gault, co-fondateur de Corporate ReGeneration

21 février 2025

Pourquoi représenter la nature dans la Corporate Governance ?

- pour donner voix facilement, rapidement, aux intérêt de la nature tout en...
- ...contournant la summa division sans la remettre frontalement en cause
- ...contournant autres limites du droit : notamment, morcellement ontologique
- ma proposition : penser la “relation de travail” entre entreprise et nature
- cf. mon ouvrage “La nature au travail” (EPFL Press)

Quelle nature s’agit-il de représenter ?

- un enjeu d’axiologie : à quoi donne-t-on de la valeur ?
- trois sources de valeur dans la nature : organismes / systèmes / milieux
- voir les travaux de Philippe Descola à ce sujet
- chez Norsys : nature définie comme “système terre”

Quel travail fournit la nature ?

- nature ne travaille pas, elle est “mise au travail”
- organismes - esclavage aujourd’hui, salariat demain
- systèmes - nature partenaire ou partie prenante à écouter
- milieux - entreprise appartient à une nature actionnaire

Quelles instances de représentation ?

Instances où la nature est représentée chez Norsys :

- dialogue social (avec pouvoir d’alerte et de négociation)
- comités de surveillance (comité de mission et conseil éthique)
- comités exécutifs (comité RSE, mais pas au Comité de Direction)
- conseil d’administration (nature actionnaire à hauteur de 10%)

Quelle technique juridique ?

- l’idéal serait la technique du Wanhganui, i.e. nature disposant d’une véritable personnalité juridique
- impossible en France, donc recours à une fondation actionnaire
- mais droit français méfiant envers fondations exerçant pleines prérogatives actionnariales
- mériterait modernisation comme l’a récemment fait la Suisse

Quels pouvoirs ?

- approche par droits fondamentaux de la nature (se régénérer, etc.) ?
- non car méfiance envers paradigme libertarien d'une entreprise créatrice de droit
- approche adoptée chez Norsys : droits procéduraux (expérience andine)
- concrètement : droit de vote, droit d'alerte, droit de véto

Quels représentants ?

- huit représentants différents chez Norsys
- légitimité procédurale : choix par actionnaires (incl. nature)
- légitimité substantielle : fiche de poste, entretiens...
- décisions collégiales, pour éviter risque "Louis XIV"